

Le code de la route

A l'Ecole de Conduite, vous bénéficiez d'un suivi individuel, avec des séances de code collectives et en présentiel toujours corrigées par un enseignant de la conduite ! Vous ne restez pas seul devant un DVD en auto-correction. Vous pouvez poser des questions, ...

Le vendredi à 18h30, cours théorique sur un thème du code de la route.

Les thèmes abordés sont :

Signalisation, intersections	Premiers secours
Arrêt, stationnement	Permis et sanctions
Autoroute, tunnels, passages à niveau, nuit, intempéries	Entretien du véhicule, contrôle technique, éclairage
Autres usagers	Aides à la conduire
Documents, assurance, chargement	Environnement

Tous les derniers vendredis du mois, cours de sécurité routière :

Distance de freinage, d'arrêt, temps de réaction

Alcool, drogues, médicaments

Distacteurs, vigilance, fatigue

Vitesse, prise de risque, ceinture de sécurité

Les horaires sont les suivants :

Lundi	18h30
Mardi	18h30
Mercredi	13h45
Vendredi (cours)	18h30
Samedi	11h15

Durée des séances : 1h environ

En complément, vous avez la possibilité de vous entraîner en distanciel (sur Internet), avec un suivi par l'enseignant de la conduite des exercices effectués.

Les leçons de conduite

L'Ecole de Conduite vous propose des leçons de conduite d'une durée de 1 à 2h, selon vos disponibilités. Nous vous offrons également la possibilité de venir vous chercher et de vous déposer à domicile, au lycée, sur votre lieu de travail, ...

Nous trouvons ensemble la solution qui vous convient le mieux.

Un parcours de conduite progressif vous sera proposé. Autant que possible, vous serez également confronté à différentes situations de conduite (agglomération, autoroute, nuit, pluie, neige...).

Horaires :

- lundi : de 8h à 18h
- mardi : de 8h à 18h
- mercredi : de 8h à 19h
- jeudi : de 8h à 19h
- vendredi : de 8h à 18h
- samedi : de 8h à 11h